

Plaquiste

Lieu de la Formation
Afpar de Saint-Denis

RNCP 37122

Diplôme visé :
Titre Professionnel de Niveau 3
du Ministère Chargé de l'Emploi
(date d'effet le 05/03/2023) composé
des 2 Certificats de Compétences
Professionnelles (CCP).

Durée de la formation
6 mois / 910 h

En centre
770 h

En entreprise
140 h



Métier

A partir de plans de pose, vous édifiez des cloisons de doublage et de distribution en plaques de plâtre ou en cloisons préfabriquées. Vous réalisez également la pose d'éléments de plafonds sur ossatures ainsi que des corniches ou autres motifs décoratifs préfabriqués. Vous participez à l'isolation thermique et phonique des locaux et réalisez les finitions (traitement de joints). Une grande partie des tâches s'effectue en hauteur, sur escabeaux, échelles voire échafaudages. Vous intervenez au sein d'une équipe, soit sur des chantiers de constructions neuves, soit sur des chantiers de rénovation et de réhabilitation. Le travail demande une certaine mobilité.

Objectifs de la formation

- Aménager l'intérieur de locaux neufs et anciens.
- Construire des plafonds, des doublages, des cloisons et de réaliser ponctuellement l'isolation thermique et acoustique de bâtiments individuels et collectifs, à partir de dossiers techniques, de plans de pose ou de consignes verbales.
- Assurer les travaux de finition en réalisant le jointoiment et les enduits.
- Travailler de manière ponctuelle le plâtre traditionnel, en fonction de la nature du chantier.
- Intervenir à l'intérieur des bâtiments, parfois en hauteur sur des échafaudages
- Travailler en équipe et coordonner votre activité avec celles des autres corps de métiers présents sur le chantier (Electricien, menuisier, plombier...)
- Contrôler son travail et rendre compte à son responsable du déroulement du chantier

Objectifs opérationnels

CCP 002479 – Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtre et similaires

- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre
- Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre.

CCP 002480 – Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres

- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique
- Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation acoustique.

Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Réaliser l'aménagement intérieur en plaques de plâtres et similaires	14	490
Période en entreprise	2	70
Module 2 : Réaliser le traitement des joints et des reprises aux plâtres	5	175
Période en entreprise	2	70
Module de synthèse	1	35
Session d'examen	1	35



Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Pour suivre la formation dans de bonnes conditions :
Savoir lire, écrire, compter .

Les aptitudes requises

- Bonne condition physique (souplesse, agilité),
- Bonne coordination des mouvements,
- Aptitude au travail en hauteur,
- Esprit d'équipe,
- Sens de la sécurité.

Modalités d'accès

1. Inscription :

- Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
 - Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
 - Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.
- Participation à la réunion d'information collective,
 - Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
 - Entretien avec un/e psychologue du travail,
 - Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi (ROME F1604) :
 - Plaquiste
 - Plâtrier/ère
 - Agenceur/se de magasins, de bureaux

Suite de parcours

- Dans le cadre d'une évolution vers une polyvalence, un développement de compétences supplémentaires dans le second œuvre :
 - Titre Professionnel de Peintre en Bâtiment et/ou Agent/e de Maintenance des Bâtiments (niveau 3)
- Dans le cadre d'une évolution de carrière :
 - Titre Professionnel de Peintre Décorateur/trice (niveau 4)
 - Titre Professionnel de Chef/fe de Chantier Aménagement Finitions (niveau 4)
 - Titre Professionnel de Conducteur/trice de Travaux Aménagement Finitions (niveau 5)

Equivalences/correspondances

- CAP Métiers du plâtre et de l'isolation
- CAP Staffeur-ornemaniste
- Mention Complémentaire Plaquiste

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

(Moyenne sur les années 2020/2021/2022)

Nombre de stagiaires formés
78
Taux de réussite à la session d'examen
100%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation
44%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé
19%
Taux de satisfaction des stagiaires
83%

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

